International

A. Proche-Orient: Palestine-Israël

- Attendu que le territoire Palestinien est occupé depuis plus de 60 ans par l'État Israélien ;
- Attendu que lors de sa dernière invasion de la bande de Gaza, Israël a tué plus de 1 500 personnes et en a blessé 5 000 ;
- Attendu qu'Israël continue d'occuper le territoire palestinien et continue d'infliger un blocus à la population de Gaza ;

❖ Que l'AGECVM exige du gouvernement canadien :
  - ✓ qu'il coupe toute relation diplomatique avec Israël ;
  - ✓ qu'il condamne toute agression israélienne en territoire palestinien;
  - ✓ qu'il arrête de promouvoir le libre-échange avec Israël.

❖ Que l'AGECVM dénonce activement l'occupation de la Palestine par Israël ;

❖ Que l'AGECVM réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et se porte solidaire de la résistance populaire en Palestine.

❖ Que l'AGECVM supporte la campagne de « Boycott, désinvestissement et sanctions » (BDS) menée contre Israël et que par conséquent, l'AGECVM n'achète aucun produit israélien [Les produits ayant un code barre débutant par 729 sont d'origine israélienne].

❖ Que l'AGECVM organise durant la session des activités de sensibilisation à la cause palestinienne en collaboration notamment avec le groupe Palestiniens et Juifs Unis (PAJU).

B. Crise financière

- Attendu que la crise financière actuelle découle d'une aveugle quête de profits dans les marchés;
- Attendu que la crise financière découlant de cette économie virtuelle entraîne des effets sur l'économie réelle (la seule réellement utile) et pourrait être la cause d'une récession amenant des conséquences tangibles sur la population;
- Attendu que nous en avons assez de nous faire berner par une minorité dont les intérêts économiques sont le fruit de notre misère;

❖ Que l'AGECVM dénonce la crise comme étant une conséquence logique du système capitaliste.

❖ Que l'AGECVM crée un comité ad-hoc de réflexion et de travail pour produire du matériel à ce sujet.

- PLAN D'ACTION H09

National

1. ASSÉ: Camp formation – Congrès

- ❖ Que l'AGECVM participe au camp de formation de l'ASSÉ les samedi 14 et dimanche 15 février 2009
- ❖ Que l'AGECVM participe au Congrès de l'ASSÉ les samedi 28 février et dimanche 1er mars 2009

2. COBP: 15 mars 2009

- Attendu que l'AGECVM à directement été confronté à la brutalité policière lors de la grève de trois jours en novembre 2008.
- ❖ Que l'AGECVM participe à la manifestation contre la brutalité policière organisé par le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) du Dimanche 15 mars

3. ASSÉ: Manifeste Pour un système public, libérons-nous du privé !

Nous sommes étudiantes et étudiants, nous sommes travailleurs et travailleuses, sans emploi, immigrantes et immigrants, autochtones ; nous sommes la société civile. Nous constatons que nos acquis sociaux sont en constante régression et nous en avons assez. Parce que notre éducation, notre santé, notre travail, nos droits ne sont pas monnayables !

À bas le règne du marché !

Le libéralisme économique règne à l'échelle du globe. Les entreprises multinationales et les grandes institutions financières règlent l'ordre du jour des États en fonction de leurs besoins particuliers. Les gouvernements sont la courroie de transmission de cette vision qui confond bien communs et intérêts capitalistes.

Le Québec, où le gouvernement veut imposer ses mesures néolibérales sous le couvert de la nécessité économique et de la fatalité, n'est pas épargné. Dans le secteur public, le gouvernement cède la place aux entreprises privées pour masquer le choix idéologique que sous-tendent les baisses d'impôts. Cela a pour effet de plonger dans la précarité une part croissante de la population. Il est urgent d'établir un système d'imposition juste et progressif afin de financer correctement notre bien-être collectif.

Nos droits sociaux charcutés !

L'élite politique et économique prône des valeurs destructrices : la concurrence entre les différents acteurs de la société, la rentabilité au détriment de la justice sociale, la productivité au grand dam d'un environnement sain, bref, la soumission de la vie en collectivité aux exigences du profit. Leurs intérêts nous sont présentés comme la solution à nos problèmes : arrêtons de nous faire berner ! Mobilisons-nous et réaffirmons nos positions face à cette élite de plus en plus arrogante.

Les attaques subies par le système public de santé sont un exemple flagrant du règne d'une vision qui privatise les gains pour collectiviser les pertes. La santé, l'éducation, le transport, tout y passe : le gouvernement nie ses responsabilités pour se soumettre aux lois du libre marché. On voit apparaître des programmes d'études conçus sur mesure pour des entreprises privées. Les cafétérias et autres services sont devenus la propriété de grandes corporations. Dans nos milieux de vie et de travail, les entreprises privées sont omniprésentes et nous bombardent constamment de propagande mercantiliste. Face à cette situation, nous ne pouvons que revendiquer une gestion et un financement de nos services complètement libres des diktats du privé.

Le privé c'est la précarité !

La mauvaise gestion et le sous-financement servent d'alibi au gouvernement afin d'offrir plus de pouvoir aux entreprises privées dans nos programmes sociaux. Ces entreprises, avides de profit, offrent des produits et services dont l'accessibilité et la qualité sont souvent inférieures à celles offertes par le système public, tout en offrant des conditions de travail peu enviables à leurs employé-e-s.

L'expansion du privé touche particulièrement les femmes, qui représentent les trois quarts des employé-e-s au sein des services publics. Elles se retrouvent, par conséquent, plus affectées par les coupures et par la détérioration de leurs conditions de travail, mais aussi par la diminution de l'accessibilité aux services publics. Nous ne pouvons pas laisser s'étendre les injustices sociales et les discriminations sexistes et économiques. Cette situation a assez duré !

Nocive, la logique du privé s'oppose à une conception solidaire de la société : l'individualisme est encouragé, la responsabilité se limite au « chacun-pour-soi » et le marché semble être l'unique source de valeur. Alors que les richesses s'accumulent en haut de la pyramide sociale, la population, elle, continue de s'appauvrir.

Des solidarités à construire !

Sur les campus, dans nos hôpitaux et nos autobus, les intérêts du marché sont maintenant plus influents que le pouvoir populaire. Le droit au profit est mieux défendu que le droit à des conditions matérielles et intellectuelles décentes. Les gains des mouvements sociaux du passé sont menacés, voire même complètement niés. Reprenons notre société en main ! Il est temps de réaffirmer notre désir de construire une société solidaire, juste et équitable.

Nous dénonçons les intérêts et la logique du privé dans les institutions publiques. Pour lutter contre cette ingérence du privé, nous revendiquons un investissement public massif dans les services publics, mais aussi que soit rétablie la primauté de l'être humain sur les profits. Il faut expulser l'entreprise privée des instances décisionnelles, établir un processus démocratique participatif et prendre en main notre destin collectif.

Parce que tout gain réel s'obtient par la lutte, sommons le gouvernement d'assumer ses responsabilités sociales.

4. Journée internationale des femmes: 08 mars 2009

- ❖ Que l'AGECVM participe à la Journée internationale des femmes le dimanche 08 mars 2009

5. Journée internationale des travailleur-euse-s: 1er mai 2009

- ❖ Que l'AGECVM participe à la Journée internationale des travailleur-euse-s le vendredi 1er mai 2009

Local

A. Gros bon sens

- Attendu nos nombreux mandats contre la répression policière;
- Attendu nos mandats privilégiant les manifestations comme moyen d'expression;
- Attendu l'amendement au règlement municipal sur le trouble de la paix, amendement interdisant le port de masque lors d'activités « manifestatives »;
- Attendu que cet amendement entrave nos droits et liberté et qu'il constitue un danger flagrant envers la sécurité morale et économique des manifestant-es;
- Attendu que collectif s'est spontanément formé suite à l'annonce de la ville de Montréal, collectif nommé *Le gros bon sens;*
- Attendu que ce règlement s'inscrit dans le contexte socio-économique difficile engendré par la crise économique et qu'il vise à entraver les mouvements sociaux dans leur luttes

Le comité de mobilisation propose que:

- ❖ l'AGECVM ce positionne contre le projet d'amendement au règlement sur la prévention des troubles de la paix de la Ville de Montréal, qui interdirait aux manifestantEs de se masquer le visage;
- ❖ l'AGECVM participe au moyens d'actions s'opposant à ce règlement;
- ❖ l'AGECVCM appui le collectif *Le gros bon sens*, leurs actions et le suivant appel à tous

Appel à tous du Gros Bon Sens

Le Gros Bon Sens est un regroupement qui s'est formé spontanément pour organiser l'opposition contre le projet d'amendement au règlement sur la prévention des troubles de la paix de la Ville de Montréal, qui interdirait aux manifestantEs de se masquer le visage. Nous nous opposons sans compromis à cette mesure et souhaitons appeler divers organisations politiques, communautaires et groupes affinitaires à faire de même. En ce sens, voici les positions adoptées par notre groupe.

Dans le contexte actuel de crise économique où la précarité, les mises à pied massives et, conséquemment, la contestation sociale risquent d'aller en augmentant, nous croyons que l'adoption d'une telle mesure ne ferait que pénaliser les individus qui ne veulent pas garder le silence face aux injustices qu'ils-elles vivent. Aussi, en diminuant la liberté d'expression ce règlement contribuera à exacerber le mécontentement et compliquera le travail des policièrEs au lieu de le faciliter.

De plus, nous estimons que cette mesure contribue à la criminalisation de toute divergence politique, le masque étant une méthode de protection contre les représailles de nos dirigeantEs envers des actes – le plus souvent pacifiques – de protestations. Il en va donc de la liberté individuelle et collective d'exprimer notre désaccord sans faire l'objet de répression ciblée pour des opinions qui vont à l'encontre du pouvoir établi.

Nous sommes contre toute forme de profilage, qu'il soit racial, social ou politique. En adoptant un tel amendement, la Ville de Montréal facilite effectivement le fichage des individus appartenant à divers mouvements de contestation et ainsi, la répression de tels mouvements. En ce sens, nous croyons qu'il s'agit d'une atteinte aux libertés civiles que d'interdire l'anonymat dans des rassemblements publics.

ChacunE a effectivement le droit au respect de sa vie privée, ce qui implique que personne n'est obligé de s'identifier, sauf en état d'arrestation. Les motivations qui poussent quelqu'unE à garder l'anonymat dépassent largement la volonté d'accomplir des actes criminels sans répercussions judiciaires. Que ce soit pour des raisons politiques, religieuses, culturelles, familiales ou sociales, le port du masque lors des manifestations est une liberté fondamentale qu'il serait absurde de sacrifier au profit d'une surveillance et d'un contrôle social accru de la part des autorités. La sécurité et l'ordre public [lire la protection des intérêts dominants] ne doivent pas justifier une régression progressive des libertés individuelles et collectives.

Le service de police de la ville Montréal utilise déjà fréquemment des outils de surveillance lors des manifestations, qui lui permet de mettre sur pied une liste quasi-exhaustive des visages des protestantEs et, à la limite, de monter des dossiers sur les leaders des mouvements. Ce même service de police qui fut en 2005 réprimandé par le Comité des droits de l'homme de l'ONU pour ses pratiques anticonstitutionnelles et qui ne respecte souvent même pas son propre code de déontologie, nous demande maintenant de lui livrer notre identité sur un plateau d'argent. Si nous voulons conserver nos libertés, protégées par les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés, nous devons nous opposer à une telle mesure.

Dans une société où tout acte de divergence politique est réprimé et tout individu exprimant ses opinions dans une simple manifestation risque d'être fiché comme potentiel danger public, nul besoin d'avoir quelque chose de criminel, ou d'immoral à se reprocher pour vouloir conserver l'anonymat.

Le Gros Bon Sens

B. Contre la présence du privé dans nos écoles

- Attendu que l'ingérence du privé dans l'éducation a des impacts néfastes et directs sur la vie quotidienne et les conditions matérielles des étudiants et étudiantes ;
- Attendu que le cégep du Vieux-Montréal est un lieu d'éducation qui doit respecter le principe de neutralité des institutions publiques;
- Attendu que l'éducation, l'acquisition de connaissances et l'exercice de l'esprit critique sont incompatibles avec la propagande publicitaire qui conditionne et aliène la pensée et que l'Ecole ne peut être subordonnée aux intérêts marchands ;

❖ Que l'AGECVM se positionne pour un réinvestissement massif et public des institutions d'éducation postsecondaires et que le financement de l'éducation soit entièrement publique;

❖ Que l'AGECVM s'oppose à la présence de publicité à caractère commerciale dans le cégep et plus spécifiquement, à la présence de zoom média. Nous entendons par publicité à caractère commerciale des annonces diffusées par des journaux, des affiches, des prospectus et tous autres moyens de réclame qui émanent du secteur privé et qui vise le profit ;

❖ Que l'AGECVM défende le principe d'une école indépendante de toute influence marchande ;

❖ Que l'AGECVM réaffirme son support au projet de coopérative pour la cafétéria du collège ;

❖ Que l'AGECVM s'oppose à toute forme de privatisation des services publics.

C. FéeTéria

- Attendu que les revendications des étudiant-e-s concernant le projet de cafétéria coopérative n'a pas été entendu par l'administration.
- Attendu que la décision d'aller en procédure d'appel d'offre décline quasi d'office le projet de coopérative puisque les multinationales qui soumettront leur projet possèdent un avantage évident face au tout petit projet des étudiant-e-s ;
- Attendu que le délai imposé entre l'appel d'offre annonçant les critères de sélection et le choix finale est trop court pour que le projet étudiant puisse se réajuster. Cela bien entendu, parce que ces étudiants et étudiantes ne possèdent pas un arsenal d'employé-e-s à temps plein à leur services

❖ Que l'AGECVM adopte le plan d'escalade des moyens de pression (voir Calendrier) suivant jusqu'à ce que le projet de la FéeTéria soit adopté.